



## **Déclaration commune au SNES et au SNEP FSU en préalable du CSASD du 11 mars 2024.**

Notre déclaration sera courte. Lors de l'annonce de la DGH en janvier, avec un retrait de 150 heures nous nous attendions à un retrait de 8 ETP. Ce sont finalement 12 suppressions de postes, dont 4 MCS pour seulement une création, qui plus est un poste à profil, qui sont programmées pour la rentrée de septembre. Ce constat est alarmant, d'autant plus si on y ajoute les 8 suppressions de postes dans les lycées haut-saônois, dont 4 MCS, pour là aussi une seule création de poste.

Derrière ces chiffres, ce sont des personnels qui sont impactés. Que va-t-il se passer pour ceux, victime de MCS, à qui le mouvement de mutation INTRA ne permettra pas de retrouver un poste dans leur bassin de vie ? On peut être particulièrement inquiet pour les deux collègues de Technologie. La Technologie matière pour laquelle on voit d'ailleurs l'impact à retardement des décisions prises l'année dernière avec la suppression de l'EST en classe de Sixième et la fin de l'enseignement de cette matière. Dans notre académie ce sont 8 MCS qui sont annoncées en Technologie.

D'autre part la suppression massive des postes dans notre académie laisse peu d'espoir aux nombreux demandeurs de mutation INTRA d'obtenir un poste en adéquation avec leur vœux cette année encore. Néo-titulaires, entrants à l'INTER, TZR à la recherche d'un poste fixe depuis de nombreuses années, personnel cherchant à se rapprocher de leur conjoint : que peuvent-ils espérer cette année avec si peu de postes offerts au mouvement ?

Enfin, nous sommes inquiets pour la rentrée face aux nombreux BMP et compléments de service. Les conditions d'exercice se dégradent encore et ce sont les élèves qui en feront finalement les frais, en particulier quand les postes ne seront pas pourvus fautes de contractuels et de TZR en nombre suffisant.

Le SNES-FSU et le SNEP-FSU, attachés à un service public de qualité, s'opposent donc aux suppressions de postes et demandent des créations supplémentaires, en particulier là où des BMP supérieurs à 15h sont proposés. Ils demandent qu'une attention particulière soit portée aux personnels victimes de MCS, afin que ceux-ci puissent retrouver un poste en adéquation avec leur bassin de vie.